

**1 – IDENTIFICATION**

IDENTIFICATEUR	Parfum d'ambiance oNature (arômes variés)
CODE PRODUIT	
USAGE RECOMMANDÉ	Parfum d'ambiance.
RESTRICTION UTILISATION	
FOURNISSEUR / FABRICANT	TOTAL FABRICATION 511 Route 289 St-Alexandre-de-Kamouraska, Qc G0L 2G0 418-970-0889
TELEPHONE URGENCE	418-970-0889 Lundi au Vendredi, 9h00 to 17h00

**2 – IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION	Liquide inflammable 2 Irritation cutanée 2 Irritation oculaire 2B Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques 3	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	H225 H315 H320 H335 H336	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P210  P233 P240  P241 P242 P243  P280	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

	P264 P261  P271	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P303+P361+P353  P302+P352  P321  P332+P313  P362+P364  P305+P351+P338  P337+P313  P304+P340  P312  P370+P378	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Traitement spécifique: Couvrir la peau irritée avec un émollient. En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. En cas d'incendie: Utiliser de la poudre chimique ou CO2 pour l'extinction.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P403+P235 P233 P405	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

### 3 – COMPOSTION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	CONCENTRATION
Alcool éthylique	64-17-5	80 – 100 *
Fragrance	Mélange	3 – 7 *

\* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

### 4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : Les symptômes d'intoxication à l'éthanol varient selon le taux d'alcool sanguin. Une intoxication modérée se produit à des taux sanguins entre 0.05% et 0.15% et approximativement 25% des individus présenteront des signes d'intoxication à ces niveaux. A des taux excédant 0.15%, l'individu est catégoriquement intoxiqué et 50% à 95% de tous les individus présenteront des signes cliniques d'intoxication. L'empoisonnement survient à des taux sanguins en alcool de l'ordre de 0.3% à 0.5%. A des taux excédant 0.5%, l'individu sera comateux et la mort est possible. L'éthanol non absorbé devrait être enlevé par lavages gastriques pratiqués après intubation du patient, pour prévenir l'aspiration pulmonaire. Éviter l'administration de médicaments déprimeurs ou l'administration excessive de fluides. Ce produit contient aussi un ingrédient de toxicité relativement faible: le benzoate de denatonium.

## 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Utiliser de la poudre chimique ou CO2 pour l'extinction.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Un jet d'eau direct peut disperser le produit et étendre l'incendie.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Oxydes de carbone, fumée âcre. Ce produit émet des vapeurs qui peuvent voyager ou être transportées par des courants d'air et qui peuvent s'enflammer au contact de lampes témoins, d'autres flammes, d'étincelles, d'éléments chauffants, d'équipement électrique, de sources d'électricité statique ou de toute autre source d'ignition située à distance du point d'origine.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau. Utiliser l'eau vaporisée ou atomisée pour refroidir les contenants et les structures exposées au feu.

## 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section

NETTOYAGE	13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

## 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Entreposer à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants, acides, alcalins.

## 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Alcool éthylique	64-17-5	CNESST OSHA NIOSH NIOSH	VEMP 1000 ppm (1880 mg/m <sup>3</sup> ) VEMP 1000 ppm (1880 mg/m <sup>3</sup> ) VEMP 1000 ppm (1880 mg/m <sup>3</sup> ) DIVS 3300 ppm
Fragrance	Mélange		Aucune donnée.

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULAIRE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout

contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

## 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide transparent, jaunâtre.
ODEUR	Variées.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	Non disponible.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	-115°C (estimé).
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	78.3°C (estimé).
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	17°C
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Liquide et vapeur très inflammables.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	3.3% (éthanol pur).
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	19% (éthanol pur).
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	1.56
DENSITÉ RELATIVE	0.79 – 0.80
SOLUBILITÉ (eau)	Soluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	370°C
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	100%
VISCOSITÉ	< 50 cPs

## 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Chaleur excessives, sources d'ignition, matières incompatibles.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants, acides, alcalins.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

## 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Provoque une irritation des voies respiratoires. Peut causer des effets

	narcotiques à haute concentration. Les vapeurs peuvent causer des étourdissements ou la suffocation. La toxicité systémique et une acidose peuvent se produire. Les stades avancés peuvent conduire à une insuffisance respiratoire, l'insuffisance rénale, le coma et la mort.
CUTANÉ	Provoque une irritation cutanée. Démangeaisons, rougeurs.
OCULAIRE	Irritant oculaire sévère. Les vapeurs d'éthanol peuvent irriter les yeux. Le dommage causé par le contact avec le liquide est réversible et des soins médicaux appropriés assureront une guérison au bout de quelques jours. Le dommage causé se présente habituellement sous forme d'une conjonctivite bénigne, qui se manifeste surtout par une rougeur au niveau de la conjonctive. Peut entraîner une sensibilisation douloureuse à la lumière.
ORALE	L'ingestion d'éthanol peut provoquer des étourdissements, de la faiblesse, de la fatigue, une diminution des facultés, des réflexes amoindris, de l'euphorie, des malaises abdominaux, de la nausée, le vomissement, une démarche chancelante, un manque de coordination et le coma. Peut causer une irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, vomissements et diarrhée. La toxicité systémique et une acidose peuvent se produire. Les stades avancés peuvent conduire à une insuffisance respiratoire, l'insuffisance rénale, le coma et la mort.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucune donnée.
CUTANÉ	Une exposition répétée ou prolongée peut entraîner une dermatite et l'érythème.
OCULAIRE	Aucune donnée.
ORALE	L'exposition orale chronique à l'éthanol peut entraîner le développement d'une lésion hépatique progressive accompagnée d'une fibrose.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Il n'y a aucune donnée suggérant un effet cancérogène relié à l'inhalation des vapeurs d'alcool éthylique. Toutefois, plusieurs études indiquent que l'ingestion prolongée de quantités importantes de boissons alcoolisées, en même temps que le tabagisme, accroît la fréquence des cancers du pharynx, du larynx, de l'œsophage et du foie. (CNESTT)
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.
EFFETS TERATOGENÈNES	Aucune donnée.
EFFETS REPRODUCTION	L'éthanol a été identifié dans les études comme toxique pour le développement lorsqu'il est consommé comme une boisson durant la grossesse.
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.
ORGANES CIBLES	Système nerveux central, foie.
MALADIES AGRAVÉES	L'exposition chronique à l'éthanol peut aggraver une lésion hépatique ayant été occasionnée par d'autres facteurs.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
Alcool éthylique	64-17-5	13700, rat	15800, lapin	30000 mg/L, 4h, rat

Fragrance	Mélange	Aucune donnée.	Aucune donnée.	Aucune donnée.
-----------	---------	----------------	----------------	----------------

## 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Alcool éthylique	64-17-5
CL50 > 10000 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss
CL50 14200 mg/L, 96h	Pimephales promelas
NOEC 9.6 mg/L, 9 jours	Daphnia magna
CE50 275 mg/L, 72h	Chlorella vulgaris

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

## 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

## 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
UN1987	ALCOOL N.S.A. (Éthanol)	3	II	
QUANTITÉ LIMITÉE : 1 L				
POINT D'ÉCLAIR		17°C		

POLLUANT MARIN	Non.
REMARQUE	Éviter chaleur excessive et tenir éloigné des sources d'ignition.

## 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

## 16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	1.0
DATE	23 juin 2021
PRÉPARÉE PAR	LABORATOIRE CAMPEAU INC. 61 rue des Menuisiers, local 106 Sainte-Anne-des-Plaines, QC J0N 1H0 450-940-0644
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale / Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organes cibles
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
VECD	Valeur exposition courte durée
VEMP	Valeur exposition moyenne pondérée
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Laboratoire Campeau Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle de Laboratoire Campeau Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De

plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.